dans de telles conditions, un succès que nous encouragions de tous nos vœux.

— Nous avons entendu dire que dimanche prochain, si nous le temps et le terrain détrempé par la pluie le permettent, une course de chevaux doit avoir lieu. Le trajet à parcourir serait depuis Masselik jusqu'aux Grands-champs-des-Morts. On assure que les paris sont déjà faits entre un secrétaire d'ambassade et deux Messieurs de la haute société de Péra. Si la chose est vraie, elle aura tout l'attrait d'une grande nouveauté dans ce pays, et l'on peut augurer que les curieux n'y manqueront pas, toujours si le temps le permet.

— On nous écrit de Syra, en date du 21 novembre :

« Nous venons de recevoir la triste nouvelle que Kérim b'y, second fils de Moustafa pacha, gouverneur de l'île de Crète, qui était allé à Florence pour se consulter et l'opération de la pierre, y est mort quatre jours après l'avoir subie. Tout d'abord, les résultats avaient été des plus satisfaisans, et l'on supposait que la quantité d'éther et de laud nous que l'on avait fait prendre à Kérim bey pour le rendre insensible aux souffrances de l'opération, a causé une inflammation qui a occasionné sa mort. Kérim bey n'avait que 23 ans; il a expiré dans la nuit du 3 novembre. Son corps a été embaumé pour être transporté à Candie. La cour de Toscane qui avait envoyé à Moustafa pacha, par le ministre des affaires étrangères, la part qu'elle prenait à ce douloureux événement. »

— Nous lisons ce qui suit dans une lettre qui nous est adressée du Pirée :

« L'affaire concernant le massacre de l'équipage d'une goélette ottomane dans l'île de Serie de Lavrika par des marins de l'île d'Andrusa, se fait jusque par la cour d'appel à Athènes. Ces bandits ont été condamnés par contumace à la peine de mort. A quoi sert cette condamnation, lorsque le gouvernement grec ne rend aucune mesure pour faire arrêter les coupables qui se promènent librement à Amargo. Depuis deux ans que ce crime est commis, si on avait voulu, il y a long-temps qu'on aurait pu se saisir de ces bandits. »

— Depuis lundi, nous avons eu vent du sud des plus violents; ses rafales, accompagnées de temps à neige, par une forte pluie, n'ont, pour tout dire, pas cessé un seul moment. Les cheminées, les toyaux de poêles, les gargouilles, les vitres des fenêtres, ont été enlevés et brisés d'un nombre considérable de maisons; des arbres ont été déracinés en ville et à la campagne.

Par suite de cette effroyable tempête, le bateau à vapeur de Trieste, qui était attendu dimanche dernier, n'est arrivé que le mercredi suivant.

Le bateau à vapeur de l'état, *E'seri-Hadid*, desservant la ligne de Constantinople à Smyrne, qui était parti pour sa destination, mardi dernier, a dû rentrer dans le port une heure après son départ. Parti de nouveau hier, il a dû encore rebrousser chemin, une seconde fois. Si le temps le permet, il repa tira aujourd'hui.

Avant-hier au soir, un bazar-k'ik de Scutari, chargé de 17 personnes et conduit par trois rameurs, a été jeté sur la rive de Daima-Bachi par la violence du vent et mis en pièces. Fort heureusement que personne n'y péri.

Durant ces trois jours, plusieurs des bâtimens qui sont dans le port ont chassé sur leurs ancres, et il est à craindre que les nouvelles qui vous nous arriver de la Méditerranée et de la Mer Noire, nous apprennent de nombreux sinistres.

— Aujourd'hui vers sept heures du matin, un incendie s'est déclaré dans le quartier de Kara-Youn-Iouk, près d'Eyoub. Par le vent qui soufflait alors, on doit considérer comme un événement heureux qu'il n'y ait de consumé que les flammes qu'un grand Konak où le feu avait pris. Il est vrai qu'au premier cri d'alarme de nombreux secours sont arrivés sur les lieux du sinistre.

— Depuis quelque temps, des vols assez nombreux avaient lieu dans le moulin d'Oun-Kapoti, au préjudice des employés de cet établissement, sans qu'on pût savoir qui les commettait. Cependant, mercredi dernier, on fut plus heureux : un des employés en marad dans sa chambre, y trouvant un individu occupé à fouiller dans les tiroirs de ses meubles. Il le saisit, et trouva sur lui une somme de 2,000 mille piastres dont il était emparé dans les chambres qu'il avait déjà visitées. Cet employé ayant appelé ses camarades, le voleur fut conduit, sous bonne escorte, à la police, où il s'avoua l'auteur de tous les vols qui étaient commis depuis quelque temps au moulin à vapeur d'Oun-Capou. « Lorsque je n'avais plus d'argent, a-t-il dit, je pénétrais sans être vu, dans le moulin, où j'en trouvais : c'est de de que tirais mes moyens d'existence. » La justice lui apprendra bientôt qu'il eût mieux valu les demander à un travail honnête.

— Samedi dernier, à une heure peu avancée de la nuit, trois voleurs s'introduisirent dans une maison juive, à Djanlali, du côté du port. A peine avaient-ils franchi le seuil de la porte, qu'ils trouvèrent, au milieu de la cour, une servante qui n'était pas encore couchée. Croyant la maison inhabitée, ils frappèrent cette femme pour l'obliger à leur laisser le champ libre. Au lieu de s'en aller, elle se mit à crier au voleur ! et amenât les gens de la maison forcent sur pied. Deux de ces malfaiteurs purent se sauver en se jetant dans l'eau pour regagner le cyik sur lequel ils étaient venus ; le troisième fut pris et livré à la police.

Par estime de nos lecteurs et respect de nous-mêmes, nous avons annoncé que nous ne répondrions plus au *Courrier de Constantinople*, quoi qu'il pût dire : nous voulons tenir parole. Cependant, il est des mots être permis, sans manquer à notre engagement, de reproduire, bien qu'elle soit un peu longue, la réplique qu'il fait à ce que nous avons dit dans notre précédente feuille : c'est la seule punition que nous avons envie de lui infliger. La voyant ce modèle de style, de pensée et de vérité, le public appréciera mieux les motifs de notre résolution :

« Le *Journal de Constantinople* semble s'être fâché ; et ce qu'il fait pouvoir lui-même qu'il a tout l'il disait naguère en parlant d'un journal arménien que son irrésistible besoin de se quereller avec l'aspotre qui, lui avait fait prendre à partie ce journal : *il se fâche, dans il a tort.*

« Et pourtant s'avait bien de quoi se fâcher dans ce que nous en avons dit ? il avait en notre verve si s'était jouer de la verve en général (il appelle cela *être fort douce-amère de la chose, mais d'un rire décerné !*) nous avons dit que nous avons, ce, nous ce n'en peut, nous en appelons à tous ceux qui sont au courant des choses. Il avait commencé un dialogue, nous l'avons acheté. Puis, une certaine analogie de situation nous avait fait ajouter ces trois mots que le roman adressait à l'orgueilleux chef de la fable : *mais attendons la fin*, mots qui ont donné lieu à un quiproquo, pas mal flatteur pour notre auteur, car dans ce cas, il y a, que notre *confrère* dit, et ses lecteurs lui savent mais doute gré, comme nous, de leur avoir ré été le dénouement du chef-d'œuvre de Corneille, qu'il ne peut ne savoir au dire de tous ceux qui connaissent le *Cid*, *Cid, le triomphe complet de Rodrigue.* « Brave Cid ! » vociféra, chez vous la valeur nationale pour le number des soudes... » La fin, dans la Ché, est tout autre.

« Notre confrère se fâche donc, et, dans son trouble, il voile qui cache de tout sont long, sous les yeux de ses lecteurs, le nom du *Courrier de Constantinople*, ce qu'il avait toujours évité de faire, ses principes en fait de concours ne pouvant nous convaincre, et, au surplus, de jusqu'à l'en empêcher; il nous a nommé à la vérité comme Lefontaine nomme la Peste, mais il nous a nommé, et, en vrai, sans doute rompu par le coup de grâce et il voulait prendre la parole pour nous dire qu'il envoyait à Lamartine mouche ; « voilà qui dit encore : « il y a vertu, et vertu comme il y a figues et figues et de cette vertu un peu dur et un peu qui ne nous a le bonheur, au moins cette fois il ne jouer pas sur la vertu en général, il particulariser ; le voilà qui nous mène à ses pieds, le disque qui est : le voilà qui compulse nos registres et les dresse en tremblant, cela va sans dire, dit-il, cent fois plus riche que nous... »

« Nagère avec, Monsieur du *Journal de Constantinople*, vous vous disiez beaucoup plus riche et plus fort que beaucoup d'autres et vous deviez rencontrer tout le monde, petits et grands, pour vous élever tout seul sur les ruines, en Marios triomphant. Toutes ces bonnes gens qui, dans votre pensée, ne devaient plus bientôt être de ce monde, vivent encore et se portent bien, et vous!

« Mais aussi pourquoi alles-vous vouloir, pour vous tout seul, en toute chose, toute la place au soleil ? Dieu a voulu que le soleil luisit pour tout le monde, et Dieu se trouve tout comme vous, et vous ne devez pas vous tête, de ceux en qui la pass on a totalement désarmé, tou germe de tolérance et de charité. Nous vous avions dit mon frère, comme Jonas à la méchante Athalie : il est un Dieu vengeur... Vous avez eu alors de ces grandes comme vous rien aujourd'hui de notre verve. La vengeance a eu moment, sera-t-elle continuée ? craignez-le. Dans tous les cas, nous voulons que soit avec nous, que ce soit pas rentrant dans la mesure de l'orgueilleux chêne de la fable. Nous en aurons regret, nous vous le disons dans toute la sincérité de notre âme, car, dans la nature, nous comprenons les chênes autrement que vous ; nous estimons, nous qu'il n'est pas trop qu'il y ait à Constantinople, au cœur d'un grand empire où l'on vent si facilement subalterne la moindre ses tendres, de vrai sous-préfets, deux jeunes nous au moins, deux *confrères* en langue française, « vraiment réciproquement, au bien, se stimulant l'un l'autre, se surveillant, se contrôlant mutuellement en cas du plus grand usage de la publicité, mais vraiment excessive tout scandale de la nature de celui que nous dénonçons en ce moment, scandale auquel vous montrez l'intention de mettre fin. Cela jouera, un peu, rachetter le tort que vous avez de la jeunesse. Par cette dern ère considération nous vous avertissons.

« Un mot cependant encore. Nous vous remoyons, comme nous paraissant toutes fort propres à votre usage, les citations que vous avez faites, et vous ne pouvez rien en faire plus autant de cette nature, car on pourrait croire que les idées qu'elles expriment vous sont familières. Pour rendre à vos aiers et à votre père l'honneur que vous voulez nous, faites-nous savoir que vous êtes un enfant *dégénéré*. Pensez-vous par exemple, faire croire à votre esprit et à votre attitude en langant l'ennemi sur les mêtre dans des phrases telles que celles, que nous vous avisions de votre religion.

« Le mot si confrère nous donne la *réponse* (mot qui, « dans les dictionnaires, a le même sens que *rimée*) « avec l'esprit et l'attitude qui le distinguent. »

« *Rimée* ! Ce mot ne se trouve pas dans nos employés en critiquant notre attitude ! Ah ! si nous sentons peu le miel de l'Attique, vous sentez beaucoup les marais de la Bœotie et les langues des paragraphes et sauvages du Péloponèse ; et se trouvaient les étables d'Augias. Ne parlez pas non plus tout de bon goût, de bon usage, de bon ton ! on sait l'usage que vous en faites. Ne dites pas non plus tout que vous êtes riche ; on pourrait croire que vous êtes peu ou que vous ne mettrez pas de l'être. Et Dieu sait la rassage qu'il y a à passer pour riche. On a dit de Boileau qu'il tout maître qu'il est, a aussi ses erreurs :

Pourquoi dans le grand Despréaux
Admirer-on jusqu'au moindre bénéfice ?
C'est que l'on ne croit pas qu'un élevant soit faux,
Quand on le voit au dessus de plus d'un riche.

« Ces vous paraîtra peut-être encore le langage d'un pédagogue sot ; mais sachez que ce pédagogue a peu fréquenté l'école de M. Tartufe mais beaucoup celles où l'on enseigne à vivre, à penser, à sentir, à aimer, à obliger à la vue du noble de penser et de faire de certaines hommes, et tout tâcher pour amener ces hommes à devenir bons. »

NOUVELLES D'EUROPE.

FRANCE.

(Paris, 9 novembre.)

La plus grande tranquillité continue à régner dans toutes les parties de la France, en dépit des mauvais augures formés par les ennemis éternels de son repos, à l'occasion du message du président à l'assemblée législative.

Voici, d'après la *Correspondance générale* de M. Léon Vidal, le programme que la gauche proposerait au président de la République comme conséquence de son message :

La suppression de l'impôt du sel;
Une loi sur le revenu;
Une loi pour la création d'une caisse de retraite;
Une loi pour l'établissement d'une banque de crédit foncier;
Une loi pour étendre le maximum d'émission de la Banque de France;
Une loi pour enlever à l'agiotage les bénéfices qu'il fait sur les actions des compagnies en chargeant l'état de terminer les grands travaux des chemins de fer;
Une loi pour fournir les ressources nécessaires à cet achèvement.

La commission d'initiative parlementaire nommée il y a trois jours vient de se constituer. Elle a nommé M. de la Rochejaquelin président et M. Godelle secrétaire, et s'est occupée de la proposition de M. Desmousseaux de Givré ayant pour but d'interdire au bureau et à la députation de l'Assemblée Législative d'assister aux cérémonies publiques. La commission est d'avis qu'il n'y a pas lieu de prendre la proposition en considération.

La commission chargée d'examiner la proposition de M. Charras, relative aux promotions dans la Légion-d'Honneur, a nommé M. Molé président et M. Aymé secrétaire.

Une proposition vient d'être soumise à l'Assemblée Législative par M. Batting de Lancastel, tendante à fixer le nombre des ministres et leurs attributions par le pouvoir législatif, conformément à l'article 66 de la Constitution.

Une autre proposition a été présentée par MM. Flandin et Durand-Savoyat, relative au haras de Saint-Cloud. Considérant que l'agriculture, l'armée et l'industrie ont un grand intérêt à l'amélioration de la race chevaline, les auteurs de la proposition demandent que les types régénérateurs et leurs produits, qui composent actuellement le haras de Saint-Cloud, soient acquis par l'État et deviennent une annexe de l'Institut national agronomique de Versailles.

On parle sérieusement d'un changement important dans le haut personnel diplomatique et dans celui des préfectures.

Le *Constitutionnel* confirme la nouvelle du refus fait par l'empereur de Maroc de donner à la France les réparations exigées, de la rupture des négociations et de l'imminence des hostilités.

ANGLETERRE.

(Londres, 7 novembre.)

Une exposition des produits de l'industrie aura lieu à Londres en 1851. Ce ne sera pas une Exposition purement anglaise, à beaucoup près; les produits de la terre entière y sont convoqués. Ce ne sont pas seulement les objets manufacturés : les matières premières de toute espèce y figureront; toutes les productions qui pourront supporter le transport y apparaîtront en nature. Pour résumer les paroles d'un des commissaires envoyés au lord-maire par le prince Albert, auquel est due l'initiative de ce vaste projet, rendez-vous est donné à tout ce que l'homme retire de la surface et des entrailles de la planète, à tout ce qu'il crée en combinant les matériaux que l'exploitation du globe lui fournit. L'Afrique y sera représentée par les dents d'éléphant et par sa poudre d'or, l'Asie par ses soies qui seront vis-à-vis de celles de l'Europe, de l'Italie et du Levant. Auprès des cotons de l'Egypte on verra ceux de l'Inde et de la Chine, ceux du Brésil et des Etats-Unis; auprès du chanvre et du lin de l'Europe, les matières textiles des régions équinoxiales; avec les métaux précieux du Mexique, du Pérou, du Chili et de la Californie, ceux de la Sibérie et de la Transylvanie, et les métaux communs de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne, de la France; avec les laines de la Hongrie, de la Saxe et de l'Espagne, celles de l'Australie, les fourrures de la Sibérie et du Canada, les épices du Levant, les olives des bords de la Méditerranée, les raisins ou les vins de tous les crus, les grains de toute espèce, depuis le blé de la Pologne, de la Russie méridionale et de la Sicile jusqu'au riz de la Caroline, du Piémont, de la Chine et de l'Inde, jusqu'au maïs du Mexique, de la Turquie et des Etats-Unis. Dans cette exposition gigantesque, on réunira les machines à vapeur, depuis la locomotive à la machine d'épuisement de Cornouaille; les métiers à fabriquer les tissus, depuis ceux de Manchester et de Lowell jusqu'au grossier appareil du tisserand indou; les outils-machines, les instrumens de précision les plus délicats, ceux de Gambey comme ceux des successeurs de Ramsden. Toute espèce de fabrique, toute espèce d'art, depuis le plus rude et le plus grossier jusqu'au plus délicat, jusqu'à celui où le goût et l'imagination se déploient le mieux, tout sera reçu, exposé sous le jour le plus favorable, de quelque pays que ce soit. L'hospitalité britannique est offerte à tout ce que les hommes industrieux de la planète entière savent produire. Le mouvement est déjà donné dans l'empire britannique. Les directeurs de la puissante Compagnie souveraine des Indes ont déjà expédié dans leur immense empire tous les ordres nécessaires pour que ces contrées, qui furent le berceau des arts, envoient leur contingent à cette grande solennité.

Ce sera certainement un grand honneur d'être distingué, au milieu de compétiteurs aussi nombreux, par un jury d'hommes indépendans et considérables. Les médailles de cette Exposition seront des titres dont on aura lieu d'être fier. Mais il y aura un peu plus que des médailles. De grands prix y seront décernés aux hommes qui, en faisant avancer les arts, auront rendu service à la civilisation. Il y aura un prix de 2,000 liv. st. (50,000 fr.) et quatre prix de 1,000 liv. (25,000 fr.), pour les quatre grandes divisions qu'on paraît avoir déjà adoptées : matières premières ou objets agricoles, machines, objets manufacturés, sculptures et objets d'art en général.

Cette Exposition, dans la pensée de ceux qui s'en font les promoteurs, serait renouvelée tous les cinq ans, comme la française. Ce n'est point l'Etat qui en fera les frais. On se contentera de demander au gouvernement un emplacement sur lequel s'érigera, de même que dans les Champs-Elysées, un édifice provisoire; mais on conçoit, d'après la chose qu'on s'est tracé, quelle devra en être l'étendue. Les fonds seront levés par souscription, l'on estime que 100,000 liv. st. y suffiront. De cette manière, la politesse faite aux autres nations aura quelque chose de plus spontané et de plus cordial.

AUTRICHE.

Le général Haynau, de retour à Pesth, a publié un décret d'amnistie dont nous avons déjà parlé. En voici le texte :

« Supposant qu'un acte de miséricorde amènera la majorité de la population de Hongrie à la conscience de l'égarement coupable auquel elle s'est laissé entraîner par le parti révolutionnaire, je pardonne à tous ceux qui ont commis des délits d'un ordre inférieur contre les prescriptions de la loi martiale.

« Je remets donc, par voie de grâce, leur châtiment à tous ceux qui ont été condamnés à l'emprisonnement jusqu'à une année inclusivement. Je fais en même temps cesser toute instruction contre les personnes qui ont été arrêtées ou simplement interrogées, accusées d'avoir caché des banknotes de Kossuth ou des mandats en petite quantité, d'avoir fait aux insurgés des livraisons peu considérables de montures et d'équipement, d'avoir porté des insignes révolutionnaires, d'avoir injurié plusieurs personnes bien pensantes au lieu des discours pro-vocateurs, d'avoir achetés des effets appartenant au domaine public ou des objets dérobés par les insurgés à des particuliers, d'avoir répandu des nouvelles de nature à produire une mauvaise impression, d'avoir transgressé les prescriptions relatives aux passeports, d'avoir tenu les cafés ouverts plus long-temps qu'il n'était permis.

« Les prisonniers des deux catégories ci-dessus mentionnées seront immédiat-ment mis en liberté. Je n'engage ; n outre à ne faire diriger de poursuites ultérieures contre qui que ce so t pour des délits de ce genre commis jusqu'à ce jour. »

Le général Haynau vient de faire promulguer dans Pesth ainsi que dans toute la Hongrie la Constitution du 4 mars et l'organisation provisoire de ce pays, sanctionnée récemment par l'empereur, sur la proposition du ministère.

ALLEMAGNE.

PRUSSE.

(Berlin, 5 novembre.)

La commission du budget de la seconde Chambre a résolu de recommander à la Chambre d'engager le gouvernement à présenter prochainement le budget de 1850, sans avoir égard à celui de 1849. La commission espère, si le budget est présenté d'ici à quinze jours ou trois semaines, les avoir discutés tous deux en un mois.

Un banquet aura lieu le 9 novembre pour célébrer l'entrée du ministère actuel à la tête du gouvernement; les associations démocratiques célébreront le même jour l'anniversaire de la mort de Blum.

Une convention a été faite entre la Prusse et l'Autriche, aux termes de laquelle chacun des deux gouvernemens devra reprendre, sur la proposition de l'autre, ses sujets, bien qu'ayant perdu leur nationalité, d'après la législation du pays, aussi long-temps qu'ils ne seront pas devenus les sujets de l'autre Etat, suivant la législation qui le régit.

ITALIE.

ETATS-ROMAINS.

On lit dans le *Moniteur toscan* du 29 octobre :

« On nous assure que la légation française a reçu la nouvelle positive que le saint père, voulant étendre le bénéfice de son éd t du 16 septembre dernier, a déclaré que les mots *membres du gouvernement* contenus dans cet édit sont exclusivement applicables aux membres et aux ministres du gouvernement provisoire.

« Le souverain pontife a, en outre, notamment éliminé la catégorie des chefs de corps militaires qui, d'après l'édit, seraient exclus de l'amnistie, et déclaré que de nouvelles prescriptions individuelles auraient lieu à l'égard des amnistiés récidivistes et des membres de la constituante qui n'ont pas pris part au vote de décheance.

« Enfin, tout citoyen politique pourrait, avec un passeport français, s'éloigner de l'état. »

Une lettre de Naples, reçue le 5 novembre par le *Courrier de Marseille*, confirme le départ du Pape pour Bénévent, qui est, comme on le sait, une petite principauté appartenant aux Etats de l'Eglise, mais enclavée dans le royaume de Naples. Cette lettre annonce en outre qu'après un très court séjour à Bénévent, S. S. retournera à Rome.

PIÉMONT.

Selon le *Journal des Débats*, le parti exalté à Turin, parti peu nombreux, mais à qui des circonstances exceptionnelles ont donné la majorité dans la Chambre des Députés, persiste à refuser son concours au gouvernement. Le remaniement ministériel qu'ont nécessité les démissions de M. Pinelli et du général Bava est bien loin de satisfaire ce parti. Les antécédens des nouveaux ministres sont pourtant de nature à inspirer toute confiance aux amis du Statut constitutionnel et des institutions libérales. M. de Santa-Rosa, ministre de l'instruction publique, faisait partie du cabinet en 1848, à l'époque de la guerre de l'indépendance. M. Paleocapa, ministre des travaux publics, ingénieur distingué, est un vénitien naturalisé depuis la guerre, et qui, à la même époque, a rempli les fonctions de gouverneur civil des duchés de Parme et de Plaisance, administrés alors par le Piémont. Enfin le général Alphonse de la Marmora, nouveau ministre de la guerre, commandait l'aile droite de l'armée dans la malheureuse campagne de 1849; il se trouvait dans une situation tout à fait exceptionnelle lors du désastre de Novare : il risquait d'être coupé; mais il a su manœuvrer de façon à ramener intact son corps d'armée. On sait que ce général dut ensuite réprimer la révolte de Gênes, qu'il y parvint sans effusion de sang, et que, une fois maître de cette ville, il sut y rétablir l'ordre et la paix publique par les seules mesures d'une bonne police, sans persécution contre les individus.

Sa nomination en remplacement du général B va paraît avoir choqué l'extrême gauche de la Chambre; car dans la séance du 3 novembre, M. Brofferio et M. Valerio, appuyés par les autres coryphées de cette fraction, ont interpellé le ministère sur les causes de ce changement. Il faut savoir que le général Bava avait présenté un plan de réforme et de réorganisation de l'armée piémontaise à une commission nommée *ad hoc* et dont faisait partie le général de La Marmora, organisateur de ces excellens bataillons de tirailleurs qui, sous le nom de *bersagliori*, peuvent marcher de pair avec nos chasseurs de Vincennes, et qui se sont distingués dans les deux campagnes de l'armée piémontaise. Les journaux de l'Opposition prétendent que le général Bava voulait réformer les abus des grades et des traitemens. Les autres assurent que les réformes exagérées du général auraient laissé sans état et sans ressource un grand nombre d'hommes méritans, au mépris de leurs droits et de leurs services. Quoi qu'il en soit, la commission se trouvait unanime pour rejeter quelques articles du plan dressé par ce général, et c'est sur ce dissentiment qu'il a donné sa démission.

« Les motifs que nous venons d'indiquer, ajoute le *Journal des Débats*, n'ont pas été exposés à la Chambre. M. Brofferio s'est borné à dire que le changement opéré dans le département de la guerre suscitait des inquiétudes sur les intentions du ministère et sur les principes libéraux qu'il avait professés récemment par l'organe de M. Galvagno, ministre de l'intérieur. MM. Brofferio et Valerio ont ensuite proposé à la Chambre d'exprimer par un ordre du jour son approbation sur la conduite du ministre démissionnaire dans la question des réformes de l'armée. La droite et quelques membres raisonnables de la gauche ont combattu cette proposition, entre autres M. Buffa, ancien membre du ministère démocrate de 1848. M. Buffa a proposé l'ordre du jour pur et simple, et cette proposition a été adoptée. Nous ne savons encore si ce vote doit être regardé comme un pas fait par la majorité vers la conciliation. »

VARIÉTÉS.

HISTOIRE DU CHOLÉRA-MORBUS ÉPIDÉMIQUE A CONSTANTINOPLE EN 1848.

(Suite.) (1)

Après avoir envisagé l'épidémie sous ses aspects les plus généraux, après avoir montré ses rapports avec les grands phénomènes atmosphériques, avec la configuration du sol et avec les élémens divers de la population, il nous reste à dire quelques mots sur la maladie elle-même. Toutefois nous serons bref; car nous dépasserions le cadre que nous nous sommes imposé, si nous devions entrer dans tous les détails que comporte ce sujet. Au reste, nous regrettons d'autant moins d'être obligé de nous restreindre ainsi, que le docteur Mouret a déjà fait connaître, dans son rapport à l'Académie de médecine de Paris, une partie des faits dont nous aurons à parler. (2) (Bulletin de l'Académie, 21 mars 1848 Tom. XIII).

Le caractère capital de l'épidémie cholérique à Constantinople a été sa faible énergie. Il paraît que le situation de cette ville est réellement peu favorable au développement du fléau; car, en 1831 il n'avait déjà fait qu'un très petit nombre de victimes, en égard à la population. Cependant sa durée fut bien différente aux deux époques; la première fois il ne régna guère que deux mois, de la mi-juillet à la mi-septembre, précisément au temps où, dernièrement encore, il sévit avec le plus de rigueur. Il est bon d'ajouter qu'à cette époque le choléra se rencontra avec la peste

(1) (Voir le N° 300 du *Journal de Constantinople*.)

(2) Nous avons aussi que le docteur Fauvel a l'intention de faire l'histoire médicale du choléra-morbus à Constantinople. Par sa position spéciale autant que par l'étendue de ses connaissances et le sagesse de son jugement, cet habile praticien est à même, plus que qui que ce soit, de donner une description complète de l'épidémie dont il a observé toutes les phases. Aussi attendons nous avec impatience le travail de notre honorable et savant confrère.